

EXERCICE DE LA MÉDECINE DENTAIRE EN SOCIÉTÉ

DÉCLARATION MODIFICATIVE DÉNOMINATION SOCIALE



FRAIS

Des frais administratifs de 100 \$ sont exigés. Ces frais peuvent être acquittés par chèque libellé à l'Ordre des dentistes du Québec ou au moyen d'une carte de crédit en communiquant avec la responsable de l'exercice en société, par téléphone, au 514.875.8511 (poste 2243)

DIRECTIVES

Tel que stipulé à l'article 6 du Règlement sur l'exercice de la profession de dentiste en société (le Règlement), le membre doit :

- 1° mettre à jour et fournir avant le 31 mars de chaque année la déclaration prévue à l'article 5;
- 2° informer l'Ordre sans délai de toute modification à la garantie prévue à la section III ou aux informations transmises dans la déclaration prévue à l'article 5 qui aurait pour effet d'affecter le respect des conditions prévues à l'article 3.

TOUT CHANGEMENT, MODIFICATION OU TRANSACTION intervenu à votre société comporte une obligation d'informer l'Ordre. Pour ce faire, vous devez remplir, signer et retourner le formulaire approprié, par la poste ou par courriel à societe@odq.qc.ca.

DATE LIMITE

Au plus tard 60 jours suivant le changement.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

NOM DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO D'ENTREPRISE DU QUÉBEC

MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION SOCIALE

NOUVEAU NOM DE LA SOCIÉTÉ

DATE
EFFECTIVE JJ / MM / AA

- JOINDRE UNE COPIE DE TOUTE DÉCLARATION PRODUITE AUPRÈS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE (EX. REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC [REQ], CORPORATIONS CANADA) ET MODIFIANT LE NOM OU UNE COPIE DU CERTIFICAT DE MODIFICATION DU NOM DÉLIVRÉ PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

ATTESTATION

JE,

NOM DU RÉPONDANT/RÉPONDANT SUBSTITUT (PRÉNOM, NOM)

NUMÉRO DE PERMIS

- ✓ J'atteste avoir vérifié l'exactitude des renseignements fournis depuis la dernière déclaration.
- ✓ J'atteste et confirme qu'en date de la présente, aucune autre modification n'est intervenue à la société depuis la dernière déclaration, et ce, conformément aux exigences du Règlement sur l'exercice de la profession de dentiste en société.

X

SIGNATURE DU RÉPONDANT/RÉPONDANT SUBSTITUT

À

VILLE

LE

JJ / MM / AA